

## Les Cahiers des Dix



### Ce qu'ils lisaient

Antoine Roy, M.S.R.C.

Numéro 20, 1955

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1080005ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1080005ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

#### Éditeur(s)

Les Éditions La Liberté

#### ISSN

0575-089X (imprimé)

1920-437X (numérique)

[Découvrir la revue](#)

#### Citer cet article

Roy, A. (1955). Ce qu'ils lisaient. *Les Cahiers des Dix*, (20), 199–215.  
<https://doi.org/10.7202/1080005ar>

Tous droits réservés © Les Éditions La Liberté,

Cet document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

**é**rudit

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

<https://www.erudit.org/fr/>

# Ce qu'ils lisaient

Par ANTOINE ROY, M.S.R.C.

Parler de vie intellectuelle au Canada, avant la conquête anglaise, n'a rien de ridicule. Le Canada n'était pas alors un pays perdu et, à tous égards, la Nouvelle-France se comportait comme une province de l'ancienne. Les Canadiens étaient de grands liseurs et le goût de la lecture était si invétéré chez eux qu'il ne les abandonnait jamais en aucune circonstance. François Hertel, prisonnier des Iroquois, se réjouissait d'avoir trouvé chez eux un bréviaire du Père Le Moynes; cela le consolait de tout.<sup>(1)</sup> On lisait beaucoup au Canada et Kalm prétend que les livres constituaient une fraction non négligeable des importations. Dans la colonie on n'avait jamais cessé d'y aimer les livres et de les apprécier. De bonne heure on avait pris l'habitude d'en donner à ses parents, à ses amis, et de leur en envoyer de France. Ces cadeaux-là, pensait-on, sont des cadeaux qui restent; et de fait, plus d'un est resté jusqu'à nous. Le chevalier de Baugy et la Mère Duplessis de Sainte-Hélène nous disent que quand ils n'en recevaient pas, les Canadiens en demandaient volontiers aux Français de leur connaissance. Ils en faisaient aussi venir de France à leurs frais. Des livres neufs et d'occasion pouvaient également être achetés dans la colonie et grâce à E.-Z. Massicotte nous connaissons au moins deux libraires de Montréal au XVIII<sup>e</sup> siècle : Sanschagrin (1741) et Bargeas (1754).

Chaque année, les Jésuites distribuaient à leurs élèves quelques volumes en prix : généralement des auteurs classiques ou bien des commentaires sur ces auteurs. « En 1753, le 3 août, Hippolyte Filiau ayant remporté le prix de version latine, reçoit le *Cours de Sciences du Père Buffier*, volume grand in-folio de plus de seize cents pages,

---

(1) *Relation de 1660-1661* dans Thwaites, *The Jesuits Relations...* t. 47, p. 84.

et portant sur les plats, les armes du Roi. C'était un don de l'intendant Bigot.»<sup>(2)</sup>

Comme aujourd'hui, ceux qui avaient des livres devaient en prêter à ceux qui n'en avaient pas. Dans quelle mesure les bibliothèques des Jésuites, des Séminaires, des Communautés, s'ouvraient-elles au public ? Nous l'ignorons ; mais nous savons qu'elles ne lui étaient pas fermées. Les Jésuites laissaient sortir leurs livres. Dès 1645, l'abbé Nicolet se rendant à l'île aux Oies, les Jésuites lui prêtèrent deux livres. A la mort de Jean Deshayes, hydrographe du roi, en 1706, on inventoria chez lui quatre livres de sciences qui lui avaient été prêtés par le Père Raffeix et celui-ci les réclama. En 1718, le Père Duplessis recommande à ses soeurs, religieuses de l'Hôtel-Dieu, les livres du Père Seurin : « vous les pourrez, ajoute-t-il, emprunter chez nos Pères.»<sup>(3)</sup>

La bibliothèque de Saint-Joseph, à la Pointe de Lévy, formée par le curé Philippe Boucher et augmentée par ses successeurs, était spécialement organisée pour le prêt à domicile. On y tenait registre des emprunts. En dépit de cette sage mesure, on éprouva une fois de plus quel est le triste sort de tout livre prêté : quelques-uns peut-être furent gâtés ; trop, beaucoup trop furent perdus. « Le presbytère de Saint-Joseph, nous dit Joseph-Edmond Roy, était comme un pied-à-terre où descendaient tous les missionnaires de la rive sud du Saint-Laurent avant de se rendre à la capitale. Chaque visiteur empruntait son auteur favori ou le livre nouveau. On commença par tenir mémoire des emprunts, mais le prêt d'un livre est le plus mauvais placement qui se puisse faire. L'emprunteur ne rend ni capital ni intérêt. Au mois de février 1740, le vicaire-général du diocèse, l'archidiacre Jean-Louis de Miniac, au cours de sa visite paroissiale, constatait déjà la disparition d'un bon nombre de volumes et demandait instamment aux marguilliers de recouvrer tous ceux qui avaient été prêtés.»<sup>(4)</sup>

(2) Gosselin, *L'Instruction au Canada...* Québec, 1911, p. 318.

(3) Le P. F.-X. Duplessis, *Lettres* (1716-1759), J.-E. Roy, Lévis, 1892, p. 40.

(4) J.-E. Roy, *Histoire de la Seigneurie de Lauzon*, t. II, pp. 99-100.

M. Verrier et M. Cugnet qui possédaient de belles collections de livres acceptaient qu'elles fussent aussi pour leurs amis et qu'on y fit des emprunts. L'habitude de la lecture était, sinon générale, au moins très répandue au Canada. Il y a dans les documents que nous avons consultés maints passages qui le prouvent. On lisait même trop, au gré du clergé, et contre ce danger, les évêques luttent comme ils peuvent. Mgr de Saint-Vallier, en 1693, recommande à ses diocésains d'avoir tous quelque bon livre dans leur maison; et il pousse la sollicitude jusqu'à dresser une liste de ceux qu'il juge le plus utiles pour le salut de leur âme. Voici quelques-uns de ceux qu'il recommande : la *Vie de Notre-Seigneur Jésus-Christ*, le *Guide des Pécheurs*, la *Conduite de la Confession et Communion*, par saint François de Sales, le *Pensez-y bien*, etc.<sup>(5)</sup> En 1753, Mgr de Pontbriand fait mieux. Ayant obtenu de la Cour de France 1900 volumes pieux — catéchismes et heures — il les distribua dans ses paroisses. « Mais ne peut-on pas supposer avec vraisemblance que c'est aussi à cette époque qu'il faut faire remonter l'envoi au Canada de ces bons vieux *Cantiques de Marseille*, dont on trouve encore quelques rares exemplaires dans nos campagnes, où nos anciens Canadiens ont appris ces chants religieux qu'ils aiment à fredonner au milieu de leurs travaux ? »<sup>(6)</sup>

Aegidius Fauteux, qui a toujours fait autorité dans tout ce qu'il a touché, estime que l'on peut accepter le chiffre proposé par Sulte : 60,000 volumes dans la colonie aux environs de 1760. Ce qu'a écrit Fauteux a toujours un grand poids pour les historiens canadiens et ils aiment pouvoir s'abriter derrière une telle autorité. Toutefois, cette évaluation, à notre humble avis, est plutôt au-dessous de la vérité. Nous manquons, il est vrai, d'éléments pour apprécier l'importance numérique des bibliothèques religieuses. Il est très probable qu'elle ait été beaucoup plus considérable que nous le supposons. Des livres, il y en a toujours eu au Canada et les bibliothèques y apparaissent presque avec les premiers colons. Elles sont bien modestes, sans doute, à ce moment, mais il ne faut pas oublier que

---

(5) *Mandements des Evêques de Québec*, t. 1, p. 332.

(6) Aug. Gosselin, *L'Eglise du Canada...* 3e partie, p. 238.

l'existence était excessivement dure. L'interprète Jean Nicolet mourut en 1642. Le notaire Martial Piraube, qui fit la criée et la vente de ses meubles, trouva chez lui une trentaine de volumes. Il y avait là de tout un peu : « Les livres pieux y dominent . . . mais on voit que Nicolet tenait à avoir des clartés de tout : sciences, histoire, géographie, philosophie et morale. La note artistique et la note littéraire elles-mêmes ne sont pas absentes, grâce à deux livres de musique et aux *Métamorphoses* d'Ovide, mises en vers.»<sup>(7)</sup> Cet éclectisme, nous le retrouverons, c'est une des dominantes de l'esprit canadien.

Charles Huault de Montmagny, deuxième gouverneur de la Nouvelle-France, quitta Québec pour l'Europe le 23 septembre 1648. Nous croyons qu'il laissa au pays au moins quelques-uns de ses livres, car nous avons eu la bonne fortune de trouver récemment dans un grenier d'une vieille demeure à Québec, un volume qui avait fait partie de sa bibliothèque et sur la page titre duquel se trouve sa signature. C'est une belle édition, en langue italienne, des *Dix livres d'Architecture* de Vitruve, célèbre architecte romain. Publié à Venise en 1629, le volume a plus de 500 pages in-quarto et renferme plusieurs gravures. Le Séminaire de Québec, si nous ne faisons erreur, possède également un volume qui avait appartenu à M. de Montmagny. En 1662, le brave Lambert Closse, major de Montréal, possédait pour sa part une trentaine de volumes. Mais le tabellion qui dressa son inventaire a omis d'en donner les titres et c'est bien regrettable. Chez Jean Terme, habitant d'Argentenay, dans l'île d'Orléans, tué en 1665 par son voisin, qui ne prisait guère la cour que ce dernier faisait à sa femme, on inventoria « huit livres de plusieurs sortes fort usés ».<sup>(8)</sup> La bibliothèque Saint-Sulpice, nous dit Fauteux, possède « un bon nombre de ces très vieux livres que feuilletèrent, au temps de Maisonneuve et de Marguerite Bourgeoys, les doigts tachés de poudre de nos arrière-grands-pères et certainement aussi les doigts plus gracieux de nos aïeules. Plusieurs portent laborieusement griffonnée sur leur feuille de garde la signature de

---

(7) Aegidius Fauteux, *Les bibliothèques canadiennes*, Montréal, 1916, pp. 7-8.

(8) P.-G. Roy, "Le Suisse Jean Terme," dans le *B. R. H.*, 1927, p. 517.

leurs premiers propriétaires. Leurs pages jaunies et usées attestent qu'elles ont été lues et relues.»<sup>(9)</sup>

A cette époque, les plus belles « librairies » étaient celles des maisons religieuses, séminaires et couvents. « Nous voyons les Jésuites se constituer, dès les commencements, à Québec, une bibliothèque qui devint par la suite importante . . . »<sup>(10)</sup> En 1716, le Père Laure, scolastique jésuite, en avait la garde et Kalm dans son journal mentionne au Collège des Jésuites un local affecté à leur bibliothèque. Ce fut assurément le plus vaste dépôt d'imprimés qui ait existé au Canada sous le régime français. A la suppression des Jésuites, en 1776, leur bibliothèque fut dispersée. Depuis quelques années, plusieurs centaines de volumes de cette fameuse collection ont été retracés. Ils se trouvent principalement au Collège Sainte-Marie à Montréal, au Séminaire de Québec et à l'Hôpital-Général de la même ville. Plusieurs bibliophiles canadiens se réjouissent également de posséder des volumes qui prenaient place jadis sur les rayons de la bibliothèque du Vieux Collège de Québec. Par ce qui en reste à ces divers endroits, il est maintenant plus facile de se rendre compte de la richesse et de la qualité exceptionnelle de cette bibliothèque. Nous en saurons encore plus long sur cette « librairie » quand le Père Léo Hudon, s.j., qui s'y intéresse depuis plusieurs années, pourra publier le résultat de ses recherches et les listes qu'il a pu dresser.

Lorsque Mgr de Laval établit son séminaire de Québec, un de ses soucis fut d'y créer une bonne bibliothèque et en 1682 il y fit entrer celle de M. Poitevin, curé de Saint-Josse, à Paris; son propriétaire l'avait léguée au Séminaire. Mgr de Saint-Vallier lui donna la sienne en 1685. Brûlée vingt ans plus tard, en 1705, elle ne tarda pas à être reconstituée. « Tout dans le séminaire, nous dit l'abbé Gosselin, fut consumé, les meubles, la bibliothèque, le magasin, qui était encore rempli des effets et provisions que l'on venait de recevoir de France.»<sup>(11)</sup>

---

(9) Fauteux, *Les bibliothèques canadiennes*, p. 9.

(10) *Ibidem*, p. 9.

(11) Aug. Gosselin, *Vie de Mgr de Laval*... t. II, p. 529.

Le chapitre de Québec, dont on connaît les interminables démêlés avec le Séminaire, sur ce terrain comme sur les autres, avait entendu maintenir son indépendance et il n'avait pas voulu que ses livres se confondissent avec ceux du Séminaire. En 1723, le délégué du chapitre à Paris, le chanoine Hazeur de l'Orme, obtenait du Roi de France, pour la bibliothèque de ses confrères et par l'entremise du duc d'Antin, l'*Histoire métallique de Louis XIV*. Pour être plus sûr que son présent serait apprécié autant qu'il le méritait, il écrivait : « Je vous envoie, messieurs, un livre de l'histoire métallique de Louis XIV que j'ai demandé à M. le duc d'Antin, que vous n'aurez pas ici à moins de 700 ou 800 francs. Il me l'a donné à condition qu'il resterait toujours et à perpétuité dans les archives du chapitre. C'est assurément un beau livre, lequel mérite d'être ménagé. Le présent demande bien qu'on lui en fasse un remerciement dans une lettre que le chapitre pourra lui écrire. »<sup>(12)</sup>

A Montréal, le Séminaire avait également sa bibliothèque. Les MM. de Saint-Sulpice, à chaque génération, tenaient fort à laisser à leurs successeurs plus de volumes qu'ils n'en avaient reçus. Et ce n'est point leur faire tort que de s'imaginer qu'ils guettaient toutes les occasions possibles d'accroître leur dépôt. Plusieurs des bibliothèques notables du XVII<sup>e</sup> et du XVIII<sup>e</sup> siècles sont venues s'y fondre, notamment celles de M. Remy, curé de Lachine, de M. de Chaumaux, de M. de la Colomnière, du célèbre abbé de Fénelon, et du Sulpicien François Vachon de Belmont à qui Fauteux décerne le titre de « père de nos bibliophiles ». Nous aimerions avoir le catalogue de l'une ou l'autre de ces bibliothèques. Le seul inventaire que nous connaissions d'une bibliothèque de communauté d'hommes ne saurait y suppléer : car c'est celui des Frères Charon qui n'étaient pas des lettrés. En 1719, leur institut possédait environ soixante-dix ouvrages. Sauf cinq ou six volumes, ce n'était que des livres de piété.

---

(12) Lettre de M. Hazeur de l'Orme au chapitre. Paris, 8 juin 1723. Dans le *B. R. H.*, 1907, pp. 270-271.

Les communautés religieuses de femmes ne pouvaient pas non plus manquer de livres. Par les allusions qu'y font dans leur correspondance la Mère Marie de l'Incarnation et la Mère Duplessis de Sainte-Hélène, nous connaissons les titres de quelques-uns des ouvrages qu'elles lisaient : et ce n'était pas uniquement des traités de dévotion. La Mère de Sainte-Hélène parle, sans nulle gêne, des voyages de La Hontan, comme d'un livre qui lui est familier.<sup>(13)</sup> Madeleine Le Guay, épouse de Jacques Larchevêque dit Lapromenade, de Sainte-Foy, étant malade à l'Hôtel-Dieu, fit son testament par-devant Frs. Genaple, le 4 février 1688. Elle léguait à la Mère Saint-Ignace « une escuelle d'argent... trois crucifix et un chapelet de guy de chêne avec deux médailles d'argent une figure de tête de mort » et un assez grand nombre de volumes « attendu que les enfants ne savent pas lire »; toutes choses entre les mains de son mari en leur maison de Godarville.

Pendant que s'enrichissaient ces bibliothèques collectives, d'autres bibliothèques s'étaient constituées, chez les particuliers. Peu nombreuses encore à la fin du XVIIe et au commencement du XVIIIe siècles, elles ne sont pas non plus très riches. On vise à l'utilité : ce dont on se préoccupe d'abord, c'est de réunir autour de soi les instruments de travail dont on a besoin. Ils varient suivant la profession. Livres de piété chez Mademoiselle Mance, administratrice de l'Hôtel-Dieu de Montréal (1673); livres de droit chez M. de Villeray, premier conseiller au Conseil Souverain (1675), chez Charles Juchereau, lieutenant général (1704),<sup>(14)</sup> et chez Jeanne-Françoise Simblin, veuve de M<sup>e</sup> Pierre Raimbault (1706);<sup>(15)</sup> livres de mathématiques, de cosmographie, de science nautique chez Jean Deshayes, hydrographe du Roi (1706). *Traité naturel et artificiel du temps des horloges et des montres*, chez Jacques Pagé dit Quercy, orfèvre. M. Leduc, procu-

(13) "Lettres de Mère M. A. Duplessis de Sainte-Hélène dans *Nova-Francia*, vol. III, 1927-28, p. 285 (1740) et vol. IV, 1929, p. 52 (1753).

(14) Archives Judiciaires de Montréal. Minutier Antoine Adhémar, 2 septembre 1704.

(15) Minutier Antoine Adhémar, 20 et 23 décembre 1706.



reur général, mort quinze jours après son arrivée à Québec, avait apporté avec lui environ cent trente et un volumes.<sup>(16)</sup>

Le clergé représente encore à cette époque l'élément le plus instruit qu'il y ait au Canada et des bibliothèques dignes de ce nom, on ne peut espérer en découvrir ailleurs que dans les presbytères ou dans les communautés. Mais peu à peu nous assistons, chez les laïques aussi, à une éclosion de vraies bibliothèques. Nous avons conservé assez de documents pour être en mesure de les étudier en détail. Nous pouvons admirer les abondantes collections, formées par des hommes de savoir et de goût, si bien composées qu'aujourd'hui encore elles feraient nos délices. Bibliothèques de prêtres, de marchands, d'officiers, de magistrats, bibliothèques de femmes également. Mais même au XVIIIe siècle, il n'y avait pas de livres partout. On en trouve rarement chez les habitants, pas toujours chez les officiers ou les seigneurs, assez souvent chez les marchands. « Quatre ou cinq vieux livres » chez Mathurin Gagnon, habitant de Château-Richer en 1696. Jean-François Hazeur, marchand à Montréal, décédé en 1685, en possédait une quarantaine dont la *Vie des Hommes Illustres*, le *Courtisant prédestiné* et le *Bréviaire des Courtisants*. Guillaume Routhier (1694), Charles de Couagne (1706), Louis Le Compte Dupré (1717), Pierre Biron (1721), Gérard Barsalou (1728), Jacques Lespérance (1730), Jean Pottier dit Laverdure (1733), Raymond Baby (1752), qui furent marchands à Montréal, possédaient tous quelques volumes.

Mais, en compensation, que de bonnes et belles bibliothèques nous pouvons citer. L'abbé Nicolas Boucher, curé de Saint-Jean de l'île d'Orléans, avait réuni à peu près cent trente volumes, traitant presque exclusivement de théologie (1733).<sup>(17)</sup> C'est peu comparé à ce qu'avait fait son frère. Philippe Boucher, qui mourut en 1721, avait groupé dans son presbytère de Saint-Joseph de la Pointe de Lévy

<sup>(16)</sup> P.-G. Roy, "Ce qu'on trouve dans un inventaire", dans le *B. R. H.*, 1926, pp. 130-134.

<sup>(17)</sup> P.-G. Roy, "Bibliothèque de l'abbé Nicolas Boucher," dans le *B. R. H.*, 1924, pp. 157-159.

un excellent choix de livres. Un peu modifié dans sa composition — des volumes avaient été perdus, ses successeurs en avaient acheté d'autres — il se maintenait encore, en 1755, au chiffre respectable d'à peu près cinq cents volumes. Le malheur des temps a voulu que cette précieuse collection ait été en grande partie dispersée.<sup>(18)</sup> Philippe Boucher avait une excellente habitude. Sur chacun des ouvrages qui faisaient partie de sa bibliothèque, il n'omettait jamais d'inscrire, avec son nom, la date à laquelle il l'avait acheté et le prix qu'il lui avait coûté. Le deuxième évêque de Québec, Mgr de Saint-Vallier, s'était refait une bibliothèque et pour plus de sûreté, il la gardait dans sa chambre. A sa mort, en 1726, elle montait à trois cents volumes.<sup>(19)</sup> On en aurait trouvé un peu moins chez M. Nouchet, conseiller au Conseil Supérieur : deux cent vingt volumes (1758) et un peu plus chez M. Fournerie de Vezon : quatre cents (1760). Ce dernier, officier des troupes de terre, arrivé au Canada en 1757, n'y était certainement pas venu avec tous ces livres-là. Nous savons aujourd'hui que s'il les avait, c'est parce que sa femme, Louise Rhéaume, fille d'une Couagne, issue de tout ce qu'il y avait de plus grand dans le commerce montréalais, les lui avait apportés. Mais ce ne sont là que des bibliothèques de moyenne importance, bien peu de chose en comparaison des trois mille volumes de François-Etienne Cugnet<sup>(20)</sup> et des quatre mille de Louis-Guillaume Verrier.<sup>(21)</sup> La bibliothèque de l'intendant Dupuy, dont de riches épaves se trouvent aujourd'hui à la bibliothèque Saint-Sulpice, devait être encore plus considérable.

Disons maintenant quelques mots du contenu de ces bibliothèques. Tout d'abord, elles renferment un fonds spécial professionnel, qui varie suivant la vocation personnelle du propriétaire : théologie pour les prêtres, droit pour les magistrats, sciences naturelles pour les

---

(18) J.-E. Roy, *Histoire de la Seigneurie de Lauzon*, t. II, pp. 71-73, 97 et appendice pp. VI-XVII.

(19) "Pose des scellés aux biens de Mgr de Saint-Vallier," dans le *B. R. H.*, 1926, p. 55.

(20) Inventaire des biens de M. François-Etienne Cugnet, directeur receveur du domaine d'Occident, Québec, 1742. (Archives des Colonies, C<sup>11</sup> A. 114, fol. 144-204).

(21) Inventaire de la bibliothèque de M. Verrier. (Québec. 1759.)

médecins. La bibliothèque Saint-Sulpice possède un gros in-folio de 1673, la *Table chronologique* de Jacques Gaultier, qui provient de la bibliothèque particulière de Timothée Sylvain — tout à la fois médecin, chirurgien et apothicaire — et sur le faux-titre duquel il a écrit de sa propre main cette inscription d'une orthographe assez singulière : « Ce livre appartient à Silvain et a lous été donné par Mr Selle prêtre et directeur de les Dammes Recollet de la Immaculée Conception, rue de Baque, foubourque St jarmain, à Paris, le 8 desambre 1736.»<sup>(22)</sup> M. Louis Carrier, de Montréal, est de son côté l'heureux propriétaire d'un volume de la bibliothèque de Sylvain : *La Science des Confesseurs*, Paris, 1700. A la fin du volume on trouve également de la main de Sylvain : « Ex-libris Silvain « O'Sullivain ». Jean Madry, premier chirurgien de l'Hôtel-Dieu de Québec, décédé en 1669, laissait « dix-sept livres propres pour la chirurgie et médecine ». En 1692, Michel Sarrazin, se sentant gravement malade, léguait tous ses livres de chirurgie à ses trois confrères montréalais. Mais il ne mourut pas. Sa bibliothèque ne put que s'accroître avec les années et, en 1741, le chanoine Hazeur de l'Orme estimait que M. Gauthier, nommé médecin du Roi à Québec, pourrait bien s'en accommoder.

Les curés, à cette époque, devaient suffire à des tâches multiples. Il n'est pas rare de les voir faire fonction de notaires, recevoir des contrats de mariage, des donations, des testaments, dresser des actes de vente, de partage, de tutelles, faire des inventaires, etc. En 1722, une ordonnance de M. Bégon les autorisa même formellement, quand il n'y avait pas de notaires dans la paroisse, à recevoir les testaments des habitants. De toute nécessité, il leur fallait donc avoir dans leur presbytère, quelque coutumier, quelque traité de procédure. Ils les avaient et M. Philippe Boucher possédait même toute la législation justinienne : Code, Digeste, Institutes et Authenticum.

Chaque bibliothèque laïque contient quelques livres de religion. Plus ou moins d'ailleurs. Jean Deshayes fait exception. Etait-il ca-

---

(22) "Un médecin irlandais à Montréal avant la Cession," dans le *B. R. H.*, 1917, p. 337.

tholique ? A en juger par sa bibliothèque, on ne s'en douterait guère. Aucun auteur pieux ; pas le moindre livre de prières. Chez les bons Canadiens, la religion ne perd jamais ses droits : et, pour commencer, la Bible a presque toujours sa place, en français, en latin ; sinon les deux Testaments, au moins le Nouveau. Les Pères de l'Eglise ne sont représentés chez M. Cugnet que par les *Confessions* de saint Augustin, mais M. Verrier a une bibliothèque ecclésiastique en trente-six volumes. Toute bibliothèque canadienne, de prêtre ou de laïque, comporte quelques classiques latins — parfois en traduction — souvent aussi dans le texte. M. Cugnet, M. Verrier les avaient à peu près tous, y compris Pétrone. La littérature grecque est d'ordinaire moins bien représentée. A ce point que Philippe Boucher est seul à notre connaissance avec Jean-François Hazeur à avoir eu un Plutarque. On trouve l'*Illiad*e chez Rimbault, l'*Illiad*e et l'*Odyssee* chez Verrier et Vezon, *Sapho*, chez Cugnet, Hérodote chez Verrier, Thucydide, la *République* de Platon, la *Politique* et la *Rhétorique* d'Aristote, chez Cugnet, *Daphnis* et *Chloé*, chez Verrier.

Pour la littérature française, les bibliothèques canadiennes ne laissent guère à désirer. Celle de M. Verrier offre une série à peu près complète des auteurs du XVIe et du XVIIe siècles. Quant aux écrivains contemporains, les Canadiens du XVIIIe siècle connaissaient les principaux et Montesquieu et Voltaire et Rousseau. Ce que la France d'alors produisait de meilleur pénétrait dans la colonie sans trop faire attendre ceux qui l'habitaient. Et même ces derniers n'estimaient pas superflu d'avoir quelque teinture des littératures étrangères : espagnole, portugaise, anglaise, italienne. Cette dernière est représentée chez Cugnet et Vezon par les *Sonnets et entretiens* de Pétrarque, le *Décameron* de Boccace, *La Jérusalem délivrée*, un *Théâtre italien* et les oeuvres de Machiavel.

Les anciens Canadiens raffolaient de l'histoire. Sur trois livres, un d'histoire. C'est la proportion ordinaire de leurs bibliothèques. A ce point de vue tout leur était bon et leur curiosité se portait dans toutes les directions. Histoire ancienne, histoire de France, histoire

des divers états de l'Europe, mais aussi histoire universelle. L'Amérique n'était pas non plus négligée. Ce que l'on en savait alors, ou peu s'en faut, les Canadiens l'apprenaient dans la *Conquête du Mexique* d'Antonio de Solis, les *Histoires de Saint-Domingue et de la Nouvelle-France* du Père de Charlevoix, l'*Histoire naturelle et morale des îles Antilles* par Rochefort, l'*Histoire du Nouveau Monde* par Jean de Laët. Les *Relations* des Jésuites ne paraissent pas avoir joui alors d'une grande vogue. Au XVIII<sup>e</sup> siècle du moins, car au XVII<sup>e</sup> on les lisait. Pierre Boucher s'en est beaucoup servi, ainsi que des *Voyages* de Champlain. L'annaliste qui a rédigé l'*Histoire de l'Hôtel-Dieu de Québec*, avait aussi attentivement consulté les *Relations*. Mais le temps avait marché. Si respectables qu'elles fussent, ces sources avaient momentanément cessé d'intéresser les Canadiens. La Hontan, lui, leur plaisait encore.

L'histoire des pays lointains, Algérie, Abyssinie, Turquie, Hindoustan, Ceylan, Chine, Japon, les attirait bien plus que l'histoire de leur propre pays. Visiblement ils se sentaient portés d'instinct à vouloir connaître le passé, les moeurs, les croyances de ces peuples étrangers, si différents de nous. Aussi étaient-ils grands amateurs de récits de voyages. Mais ce qu'ils semblent y avoir surtout cherché, ce sont des éclaircissements sur les cultes autres que le leur. L'étude comparée des religions les tentait. Autant que leurs moyens le leur permettaient, ils s'y livraient. N'est-elle pas significative cette simple liste de quelques ouvrages possédés par M. Cugnet : histoire des religions de tous les royaumes du monde, histoire des variations des Églises protestantes, histoire ecclésiastique de Fleury, traité des dogmes hérétiques, histoire de l'arianisme, de Luther, de Calvin, de Mahomet, du schisme grec, de l'hérésie de Wicleff et de celle des iconoclastes ?

Les amis et les élèves de M. Verrier, qui avaient accès à sa bibliothèque, pouvaient se documenter sur les religions de l'Orient et de l'Extrême-Orient. Ils trouvaient chez lui une théologie païenne, une histoire des dieux orientaux, les lettres des missionnaires sur l'ido-

lâtrie chinoise, un traité de la religion chinoise, les *Sentences dorées* de Hoangti-Xao, abrégé du confucianisme, les *Missions de Siam* de La Loubère, les *Voyages de Chardin* en Perse, les *Relations des Missions de Siam*.

Que trouve-t-on encore dans les bibliothèques de la Nouvelle-France ? Peu de philosophie — si ce n'est moderne — des ouvrages de sciences, principalement les éléments d'Euclide, des livres d'art — *L'architecture française* par Savot, *L'Explication des peintures*, *Les lois des bâtiments* par Desgodets, les *Dix livres d'architecture* de Vitruve, *L'architecture* d'Aviler, *La science des Médailles*, *Le Secret des Arts*, — des ouvrages d'héraldique : *Le blason*, *L'origine des armoiries*, *L'art héraldique*, *La Vraie Science des Armoiries*, de Palliot, *Essai sur la noblesse de France*, de Boulainvilliers, *Traité de la Noblesse*, par La Roque. On trouvait également des romans, mais en petit nombre. Les romans du grand siècle étaient passés de mode. Pourtant M. Cugnet restait fidèle à Scarron, dont il avait même plusieurs exemplaires, et à Mme d'Aulnoy. M. Verrier gardait encore, parmi ses livres, une place pour *Francion* et le *Roman Bourgeois*. On se laissait émouvoir par les récits de l'abbé Prévost, par les *Mémoires d'un homme de qualité*, par le *Doyen de Killerine*. Parler de l'abbé Prévost c'est faire penser à Manon. *L'Histoire du chevalier des Grieux* se présenta d'abord comme une suite des *Mémoires*. Après des Grieux, avant nous, les Canadiens du XVIIIe siècle ont sans doute connu, c'est-à-dire aimé, la faible et touchante Manon Lescaut. Le romancier qui avait le plus de succès au Canada, c'était peut-être La Hontan. Romancier ? Mais oui, puisque, nous dit Charlevoix, on ne le prenait que pour tel dans la Colonie.<sup>(23)</sup>

Il convient de louer nos ancêtres du souci constant, témoigné par eux, de garder le contact intellectuel avec la mère-patrie, de ne pas rester dans ce domaine, en arrière d'elle. Manifestement, ils voulaient, même à distance, participer à la vie de la République des Lettres : ils

---

(23) Charlevoix, *Histoire et description générale de la Nouvelle-France*, Paris, 1744, 3 vol., t. I, p. XV, (liste des auteurs).

entendaient être avertis du mouvement des idées qui passionnaient la France et l'Europe. M. Verrier, mort en 1758, avait dans sa bibliothèque quelques-uns des meilleurs ouvrages mis en vente au cours des dernières années : *l'Esprit des lois* (1748), neuf volumes de *l'Histoire naturelle* de Buffon (depuis 1749), le *Discours couronné par l'Académie de Dijon*, c'est-à-dire le premier discours de Rousseau (1750), le *Siècle de Louis XIV* (1752). Nous savons, grâce à des correspondances, que ces volumes n'avaient pas mis longtemps pour passer l'océan et venir à Québec. En 1742, M. Cugnet pouvait montrer à Nicolas Boisseau, procureur du Roi, qui dressait son inventaire, l'édition en douze volumes de Mme de Villedieu. Elle avait paru l'année d'avant. C'est au début de 1744, que Charlevoix publia l'édition en trois volumes in-4° de son *Histoire de la Nouvelle-France* : dès le 27 mars, Saint-Sulpice de Paris l'achetait pour le compte de Saint-Sulpice de Montréal.<sup>(24)</sup>

Le meilleur et le plus obligeant des correspondants ne devine pas toujours ce qui intéressera ses amis ou ses clients, sans compter que ces derniers peuvent désirer vouloir se renseigner par eux-mêmes. Heureusement que déjà à cette époque les journaux avaient été inventés. Pour suivre la production littéraire, scientifique du vieux pays, c'était le meilleur moyen. Les Canadiens s'en servirent. De tout temps, ils avaient trouvé plaisant de lire des gazettes qui venaient de France. Il y avait chez Jean Nicolet le *Recueil des Gazettes* de 1634 et celui de 1635; chez M. Philippe Boucher, quelques *Mercures Galants*; chez M. Charest-Dufils (1715), douze *Mercures Galants*; des *Mercures* divers chez MM. Cugnet et Verrier. A mesure que le XVIIIe siècle s'avance, ils se préoccupent surtout de connaître tout ce qui s'imprime là-bas. C'est pourquoi M. Cugnet avait reçu le *Journal littéraire* de La Haye, il avait vingt-deux tomes de la *République des Lettres*, c'est-à-dire du *Journal littéraire* de La Haye et du *Journal Historique* de la République des Lettres publié à Leyde et trente tomes du *Journal des Savants*. Les volumes 23 à 31 des *Observations sur les*

---

(24) Paris. Archives Nationales. H<sup>5</sup> 3263 (Registre de recettes et de dépenses faites... pour le Séminaire de Montréal en Canada, 1740-1782, fol. 15.).



*écrits modernes*, de l'abbé Guyot des Fontaines, se trouvaient chez M. Verrier.

Nous avons recherché quels avaient été les auteurs favoris des Canadiens. Il semble qu'entre tous les Latins, ils aient particulièrement goûté César, Ovide — surtout les *Métamorphoses* — Lucain (M. Verrier pour sa part en avait cinq exemplaires), Pétrone; et, parmi les modernes, Boileau. Quelques autres ouvrages leur agréaient, un peu moins que ceux-ci, un peu plus que le reste : l'*Éloge de la Folie* d'Erasmus, les *Essais* de Montaigne, les *Oeuvres* de Balzac, les *Lettres de Guy Patin*, les *Contes de La Fontaine*, le *Siècle de Louis XIV*. Dans le genre tout à fait sérieux, Pasquier, Moreri, Bayle, Fleury, le Fleury de l'*Histoire ecclésiastique*, et Puffendorff, jouissaient d'un grand crédit. En fait de voyageurs nul n'était plus lu que Leguat et Dampier, un Français et un Anglais.

Une partie de la bibliothèque de M. Verrier pouvait être regardée comme une bonne bibliothèque de travail. On a vu quelques-uns des ouvrages de fond qu'il possédait : les *Recherches de la France* de Pasquier, des *Dictionnaires* de Bayle et de Moreri, le *Traité de la noblesse* de La Roque, les *Mémoires de Boulainvilliers concernant l'ancien gouvernement de la France et ses Mémoires présentés à M. le duc d'Orléans*, l'*Histoire ecclésiastique* de Fleury. Ce n'est déjà pas mal. Mais, si on ne le savait point de science certaine, s'imaginerait-on qu'aux environs de 1750, on pouvait compulser à Québec — toujours chez M. Verrier — Le *Glossaire* de du Cange — sans doute son *Glossaire latin*, — l'*Art de vérifier les dates*, la *Bibliothèque historique de la France* du Père Lelong, la *Bibliothèque Orientale* d'Herbelot ? A côté de ces recueils de caractère général, s'étagaient divers ouvrages, de ceux que l'on appelle des mines de renseignements, d'autant plus précieux qu'ils avaient été souvent puisés aux sources elles-mêmes : *Antiquités* de Fauchet, *République* de Jean Bodin, *Traité de la police* de La Mare, *Description de Paris*, par Germain Brice, *Abrégé chronologique de l'histoire de France* du président Hénault, les tous récents *Essais historiques sur Paris* de Poullain de Saint-Foy, les *Mémoires* d'Amelot de la Houssaye. Une série de textes diligemment choisis, per-



mettaient de contrôler les assertions des historiens. Pour le moyen âge, on devait se contenter de Joinville et de Philippe de Commines. Mais à partir du XVII<sup>e</sup> siècle, on pouvait reconstituer, avec les livres de M. Cugnet ou ceux de M. Verrier, la physionomie de chaque règne à l'aide de témoignages contemporains : Brantôme, *Journal de l'Etoile*, la *Satire Menippée*, *Mémoires de Tavannes*, *Histoire Universelle*, d'Aubigné, *Lettres du Cardinal d'Ossat*, *Mémoires de Retz*, de Guy Joly, de Bussy-Rabutin, de Beauvau. On pouvait consulter chez M. Philippe Boucher un recueil en huit volumes de pièces sur Louis XIII.

En toutes choses, les Canadiens voulaient entendre le pour et le contre, l'attaque et la défense. Lorsqu'il y avait deux thèses en présence, ils faisaient plaider devant eux les adversaires : jansénistes contre jésuites, Rome contre Genève. M. Cugnet avait des ouvrages jésuites, entre autres une *Retraite de Bourdaloue* et les *Sermons du Père de la Colombière*, et jansénistes, les *Lettres de M. Nicole*, de M. de Sacy, le *Mandement du cardinal de Noailles*. On constate les mêmes tendances dans la bibliothèque de M. Verrier : *Lettres du P. Quesnel*, *Pensées et jugements du P. Bouhours*, oeuvres de Fleury et arrêt et suppression du discours de l'abbé Fleury sur les libertés de l'église gallicane. Il avait le *Catéchisme du concile de Trente*; mais il avait aussi l'histoire de ce même concile par fra Paolo, dans la traduction d'Amelot de la Houssaye.

Comment ne pas reconnaître qu'au Canada on lisait ? Lorsque l'on sait ce que les livres coûtaient autrefois on admire davantage le curé Boucher, M. Cugnet, M. Verrier, pour ne citer que les principaux bibliophiles canadiens, d'avoir préféré à tout autre luxe celui-là. Le vicomte G. d'Avenel nous a donné les prix, en monnaie actuelle, de quelques ouvrages, les prix auxquels on les vendait au XVIII<sup>e</sup> siècle : 960 francs pour le *Dictionnaire* de Trévoux; 365 pour ceux de Bayle ou de Moreri, d'occasion; 30 et 37 pour un La Fontaine, un Boileau.<sup>(25)</sup> Que de sacrifices il fallait s'imposer pour constituer une bibliothèque dans de pareilles conditions.

(25) Vt. G. d'Avenel, "Le goût de l'Instruction"... III, (*Revue des Deux Mondes*, 15 août 1930, p. 812.).

Les Canadiens de ce temps-là lisaient moins de livres que nous. Mais c'étaient de bons livres. Peut-être ne se laissaient-ils pas accaparer comme nous par la masse frivole de la production contemporaine ? C'était, comme on l'a vu, des classiques qu'ils se nourrissaient et de quelques auteurs qui, sans être classiques, n'en étaient pas moins excellents.

A handwritten signature in black ink, reading "Antonin Roy". The signature is written in a cursive style with a large, sweeping flourish at the end.